

Séguenot dans la direction des hospitalières.	143
II. Vertus de la sœur Maillet.	145
III. Mort édifiante de la sœur Maillet.	147
IV. La mère de Brésolles. — Ses dernières années.	148
V. Mort de la mère de Brésolles.	151
VI. Dernières années de la sœur Macé.	152
VII. Mort de la sœur Macé.	153
VIII. Mort de la sœur Babonneau.	155
IX. Dernières années de la sœur Le Jumeau.	157
X. Epreuves et mort édifiante de la sœur Le Jumeau.	158
XI. Jeunes personnes canadiennes qui embrassent l'institut de Saint-Joseph.	160
XII. Vertus de la sœur Gancher.	161
XIII. Epreuves et mort édifiante de la sœur Gancher.	163
XIV. Adélaïde Silver embrasse la foi catholique et l'institut de Saint-Joseph.	165

CHAPITRE II.

État de la communauté de Saint-Joseph. — Deuxième incendie de l'Hôtel-Dieu de Villemarie.

I. État temporel des filles de Saint-Joseph.	169
II. Souge remarquable d'une des filles de Saint-Joseph.	171
III. Occasion du deuxième incendie de l'Hôtel-Dieu. — Le feu se communique à la ville.	172
IV. Menaces de la vengeance divine adressées au peuple de Montréal au sujet de l'ivrognerie des sauvages, dont il était l'occasion.	175
V. L'incendie de 1721 regardé comme un châtement de Dieu sur la ville.	178
VI. Les bâtiments et les meubles de l'Hôtel-Dieu sont consumés par l'incendie.	180
VII. Les filles de Saint-Joseph se retirent d'abord dans la maison des sœurs de la Congrégation.	181
VIII. Plusieurs filles de Saint-Joseph se retirent à leur ferme,	

qu'elles font valoir elles-mêmes.	183
IX. Les filles de Saint-Joseph et leurs malades sont transférés provisoirement à l'Hôpital-Général.	184
X. Ferveur des filles de Saint-Joseph pendant leur séjour à l'Hôpital-Général.	186
XI. En 1723 on commence à reconstruire l'Hôtel-Dieu.	188
XII. Les filles de Saint-Joseph, au lieu de recevoir une gratification promise par le ministre, sont contraintes de payer elles-mêmes les ouvriers.	190
XIII. Privations et dures inconvénients que les hospitalières ont à souffrir dans la maison des frères Charon.	192
XIV. Une sœur professe perd l'esprit. — Sa mort.	196
XV. Infirmité de la sœur Bizar. — Sa sainte mort.	198
XVI. On reprend la reconstruction des bâtiments. Elle est interrompue peu après.	200
XVII. M. de Saint-Vallier presse les hospitalières d'achever la construction de leur monastère. — Il interdit la sœur économe, puis la rétablit dans son emploi.	203
XVIII. On met les bâtiments en état de recevoir les malades et les hospitalières.	205
XIX. Les filles de Saint-Joseph et les malades rentrent à l'Hôtel-Dieu.	206
XX. Rétablissement de l'église et du chœur de l'Hôtel-Dieu.	208
XXI. Le ministre refuse aux hospitalières les sommes nécessaires au rétablissement entier de l'Hôtel-Dieu.	211
XXII. Tremblement de terre qui endommage les bâtiments de l'Hôtel-Dieu.	213
XXIII. Gratification accordée pour réparer les bâtiments. Ils sont enfin terminés.	215

CHAPITRE III.

Troisième incendie de l'Hôtel-Dieu de Villemarie.

I. Incendie causé par la méchanceté d'une négresse.	219
---	-----